



# INFO TÜRK INFO-TÜRK INFO-TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

## 100

9EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION  
ET DE DIFFUSION • INFO-TURK - RUE DES EBURONS 31 -  
1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABONNEMENT  
ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45 • ISSN 077 - 9664

## EXCUSE D'OZAL AU TIERS-MONDE!

“Etant une nation qui a mené le même genre de combat, nous devons soutenir pareilles luttes d'indépendance. Notre nation est aux côtés du peuple algérien. Il est malheureux qu'à l'époque (du vote sur l'indépendance algérienne aux Nations Unies) le gouvernement ne se soit pas conformé à ces souhaits. Aujourd'hui nous admettons que ce fut une erreur. Or, admettre une erreur est une vertu.”

Ces paroles prononcées par le premier ministre turc Ozal lors de sa visite à Alger le 6 février dernier, ont donné lieu à nombre de spéculations tant dans la presse turque qu'à l'étranger. Alors que certains éditorialistes voyaient

dans ces “excuses” un geste de nature à développer les relations de la Turquie avec le tiers monde, d'autres estimaient que c'était honteux pour un premier ministre. En dépit de ces “excuses”, ajoutaient-ils, l'Algérie avait réservé un accueil plutôt tiède à la délégation turque.

Toutefois, dès son retour, Ozal souligna le fait qu'il ne s'agissait absolument pas d'excuses formelles. “Je n'ai pas présenté mes excuses pour ce qui a été fait dans le passé, devait-il préciser, nous avons simplement admis que c'était une lourde erreur et en faisant cela nous avons dissipé toute confusion possible.”

Après avoir déclaré que sa visite avait créé les conditions pour établir des relations meilleures et plus actives entre les deux pays, Ozal ajouta: “J'espère que cette affaire a maintenant été tirée au clair. A vrai dire, le premier ministre algérien Abdulhamid Brahimi m'a étreint et embrassé si chaleureusement au moment des adieux à l'aéroport, que j'ai eu le sentiment qu'il cherchait à montrer que l'Algérie nous avait en fait réservé un très bon accueil.”

Il est de fait qu'au cours de la visite toute la ville d'Alger avait été recouverte de photos du premier ministre turc et du président algérien Chadli Benjedid, figurant côte à côte. Selon les termes d'un diplomate algérien qui contestait l'avis de ceux qui y avaient vu une réception plutôt tiède, “comparée au récent voyage du dirigeant de RDA Erich Honecker, la visite fut beaucoup plus vivante et l'accueil réservé à Ozal beaucoup plus chaleureux.”

Si, aux dires des milieux officiels, le climat était très favorable, certains observateurs estiment toutefois qu'il reste encore un long chemin à parcourir avant que les deux parties établissent une coopération économique reposant sur des bases solides. Ozal exprima le désir que le volume actuel des échanges commerciaux entre les deux pays atteigne un montant plus substantiel, aux alentours de 500 million S. Et Ozal de conclure: “En 1985, la Turquie achètera à l'Algérie 800.000 tonnes de pétrole, quantité qui sera portée à 1 million de tonnes en 1986. Les détails d'autres pro-



jets seront discutés lors des prochaines réunions de la Commission économique mixte." Mais selon la presse, la partie turque n'a pu obtenir la garantie que les exportations turques et les commandes qui seront faites par l'Algérie aux entrepreneurs turcs, feront l'objet de paiements au comptant. Les Algériens qui ont vu chuter leurs revenus pétroliers, cherchent à obtenir un arrangement leur permettant de payer à crédit, sur plusieurs années, la facture de leurs importations et commandes de travaux, plutôt que de payer au comptant sur livraison. Ils ont en outre précisé qu'ils entendaient exécuter eux-mêmes leurs contrats de construction de logements et que c'est seulement pour d'autres projets qu'ils feraient appel à des firmes étrangères.

Il est de fait qu'au cours de ces dernières années la Turquie s'est efforcée d'étendre ses relations économiques avec les pays du tiers monde, surtout avec les pays musulmans, sous l'effet de la dégradation de la situation économique intérieure. Il vaut d'être mentionné que les liens économiques de la Turquie avec les pays musulmans remontent à la période précédant le choc pétrolier de 1973. Mais jusqu'en 1980, les importations de pétrole jouaient un rôle considérable dans l'augmentation du volume des échanges commerciaux de la Turquie avec les pays musulmans. Cependant, un début de changement intervint en 1980; les exportations vers les pays musulmans, en particulier, commencèrent à rattraper celles à destination des pays de la Communauté Economique Européenne. De plus, en se lançant dans des projets dans des pays musulmans, les entrepreneurs turcs ont fourni des emplois à la Turquie, tout en procurant à ce pays d'importantes ressources de devises.

Toutefois, le développement des relations économiques avec les pays musulmans s'est révélé moins aisé que prévu en raison de la position pro-américaine de la Turquie sur l'échiquier international.

Après la Seconde guerre mondiale, surtout durant la période 1950-1970, les gouvernements turcs avaient soutenu systématiquement la politique de Washington à l'encontre des intérêts des pays du tiers monde.

La première indication de cette ligne politique —contraire à la politique de neutralité traditionnellement poursuivie par les gouvernements de la Première République— apparut en 1951 lors du conflit égypto-britannique. A l'époque, l'Egypte entendait mettre fin au traité conclu en 1936 avec la Grande-Bretagne, qui avait permis à ce pays d'installer une base militaire à Suez. Londres cherchait à obtenir l'accord du gouvernement égyptien sur une formule qui lui eût permis de maintenir sa présence militaire à Suez, fût-ce à un niveau réduit, sous un commandement mixte ouvert à tous les pays de la région. Cette idée fut approuvée à la réunion d'Ottawa des ministres des pays membres de l'OTAN qui avaient approuvé, peu auparavant, la demande d'affiliation de la Turquie. Quant au gouvernement égyptien, non seulement il rejeta cette formule —entretemps approuvée par la Turquie—, mais il dénonça même le traité. Nul doute que cet événement jeta une ombre sur l'image de la Turquie dans les milieux arabes.

A mesure que la Turquie s'engageait de plus en plus loin dans la structure politique et militaire de l'OTAN, elle perdait de sa crédibilité aux yeux du tiers monde.

Suite à la visite d'une délégation du gouvernement français, la Turquie annonça en octobre 1953 son soutien à la France contre les nationalistes du Maghreb.

1955 marqua un tournant dans les relations de la Turquie avec les pays arabes. A l'instigation des USA, le traité du pacte de Bagdad fut signé entre la Turquie et l'Irak, le 24 février 1955. Au cours de la même année, la Grande-Bretagne, le Pakistan et l'Iran rejoignirent les premiers signataires. Le but poursuivi était de

promouvoir "une coopération de défense en vue de détourner la menace soviétique". Mais certains pays arabes, en particulier les régimes progressistes, cherchaient à entretenir de bonnes relations avec l'URSS. Feu le président Nasser vit dans cette initiative une manœuvre dirigée contre sa politique. Il la qualifia de machination "impérialiste" visant à permettre aux puissances occidentales de promouvoir leurs objectifs par rapport à cette région du monde.

L'attitude négative des nouveaux régimes progressistes du Moyen-Orient explique que lors de sa visite à Damas, où il entendait convaincre les dirigeants syriens de se joindre au Pacte, le premier ministre turc Menderes ait été hué par la foule.

Mais le coup le plus sévère porté au prestige de la Turquie dans le tiers monde, ce fut la position pro-américaine adoptée par la délégation turque à la conférence de Bandoeng, en avril 1955. Alors que la conférence qui réunissait les représentants de tous les pays du tiers monde, adoptait une position anti-impérialiste et non-alignée, la Turquie se retrouva dans un groupe minoritaire pro-américain comprenant également l'Irak, l'Iran, la Libye, le Liban et le Pakistan.

La position de la Turquie face à la crise de Suez de 1956, qui fut déclenchée par la nationalisation du canal de Suez suite au refus des USA de financer le projet de barrage d'Assouan, et qui devait aboutir à une guerre entre l'Egypte et Israël et à l'intervention de la France et de la Grande-Bretagne fut une preuve supplémentaire que la politique étrangère de la Turquie vis-à-vis du Moyen-Orient se situait dans le cadre de la politique impérialiste des puissances occidentales.

Au cours des crises syrienne et libanaise de 1957 et 1958, la Turquie maintint sa position pro-américaine. Dans la crise syrienne, il y eut un face-à-face opposant la Turquie et les USA, d'une part, la Syrie et l'URSS, de l'autre. La Syrie accusa la Turquie de se livrer à des concentrations de troupes et à des préparatifs de guerre le long de leur frontière commune.

Lorsqu'après la révolution irakienne du 14 juillet 1958 les USA débarquèrent leurs "marines" sur les côtes libanaises et que la Grande-Bretagne envoya ses troupes en Jordanie, la Turquie autorisa les USA à dépêcher 5.000 soldats à la base aérienne d'Incirlik, dans le sud de la Turquie, susceptibles d'intervenir en cas "d'urgence".

Tous ces événements coïncidèrent avec la mise en œuvre de la "Doctrine Eisenhower", conformément à laquelle les USA faisaient leur apparition sur la scène du Moyen-Orient pour reprendre le rôle de la Grande-Bretagne et de la France dans la défense du "monde libre". C'est la raison pour laquelle la position pro-américaine adoptée par le gouvernement turc dans ces différentes crises eut pour effet de renforcer les suspicions dans les milieux arabes quant au rôle futur des "installations de défense conjointes" en Turquie.

La conclusion de l'accord de "Coopération régionale pour le développement" entre les membres du Pacte de Bagdad en janvier 1957 (après le retrait de Bagdad qui suivit la révolution irakienne, ce pacte fut rebaptisé CENTO fut un autre élément qui contribua à détériorer les relations turco-arabes.

C'est dans ce contexte qu'en 1958 la Turquie vota aux Nations Unies contre l'indépendance algérienne et que le siège du CENTO ("Central Treaty Organization") fut transféré à Ankara en août 1958.

Après le coup d'Etat militaire de 1960, la politique turque à l'égard du tiers monde allait subir certains changements. L'une des principales raisons de ce changement était le fait que les masses populaires et les forces démocratiques de Turquie s'étaient rendues compte que la dépendance totale vis-à-vis de Washington avait entraîné l'isolement du pays sur l'échiquier

international. Grâce à l'adoption d'une Constitution plus libérale, la presse et les diverses organisations eurent la possibilité d'exprimer leur opposition à la politique pro-américaine. En outre, la politique économique fut réorientée, on introduisit une planification.

Il n'empêche que la révision de la politique étrangère intervint beaucoup plus tard. De ce point de vue, la première moitié des années 60 peut être considérée comme une période transitoire.

Le déclenchement du conflit chypriote et les événements qui s'en suivirent précipitèrent cette révision. Les résultats furent les suivants:

1) En raison de sa politique étrangère passée, la Turquie se retrouva isolée sur le plan diplomatique, ce qui se refléta dans le vote de l'assemblée générale des Nations Unies en 1965. A cette occasion, même les pays de l'OTAN adoptèrent une position "impartiale" entre la Turquie et la Grèce, tandis que Makarios dont le prestige au sein du groupe des non-alignés était connu, parvint à obtenir le soutien de la grande majorité des membres de ce groupe.

2) Il devint évident que la question chypriote pouvait difficilement trouver une solution satisfaisante du point de vue turque, si l'URSS qui appuyait totalement Makarios, s'y opposait. En conséquence, il s'avérait nécessaire d'infléchir la position soviétique.

3) Bien qu'il fût sans doute prématuré de parler de détente, la guerre froide perdait du terrain. En fait, à la suite de la crise cubaine, les deux superpuissances acceptèrent la nécessité d'éviter un désastre nucléaire. Grâce à ce climat politique, un dialogue put s'établir entre les pays socialistes et occidentaux en vue de sonder leurs intentions mutuelles et de développer les possibilités de coopération économique. Quoi de plus naturel que la Turquie prît également part à cet effort.

4) Au cours de la crise chypriote de 1964, lorsque le gouvernement d'Ankara voulut se servir de l'armée turque en vue d'une intervention militaire, le président des Etats-Unis Johnson rappela, dans une lettre adressée au premier ministre İnönü, qu'en vertu des accords bilatéraux la Turquie ne pouvait faire usage du matériel militaire fournis par les USA, sans l'autorisation expresse de Washington. Cette lettre rappela à l'opinion publique turque que même quand il s'agit d'un proche allié, on ne peut pas toujours se fier à lui. Par conséquent, il eût été faux de croire que cet allié agirait toujours conformément aux souhaits de la Turquie.

Dans ces circonstances, la Turquie se fixa comme objectif en matière de politique étrangère, de diversifier ses relations sans pour autant modifier l'orientation principale de sa politique étrangère. C'est ainsi que la Turquie commença à développer de bonnes relations tant avec les pays socialistes qu'avec ceux du tiers monde.

Lors du déclenchement de la guerre de 1967 entre Israël et les pays arabes, les relations turco-arabes étaient déjà en train de s'améliorer. Durant cette guerre et après, la Turquie manifesta sa solidarité avec les pays arabes en leur donnant l'assurance qu'elle n'entendait pas autoriser l'utilisation contre les pays arabes des installations de défense placées sous contrôle mixte turco-américain.

Dans les années qui suivirent, les échanges commerciaux entre la Turquie et les pays arabes, ainsi que les contacts et visites réciproques se développèrent à tous les niveaux.

Au cours de la Guerre d'octobre, en 1973, la Turquie accorda à nouveau son soutien diplomatique total aux pays arabes et leur fournit une certaine aide. De plus, elle mit à la disposition de la Syrie ses installations portuaires situées sur sa côte méridionale, où le matériel envoyé par des pays tiers à destination de la Syrie put être débarqué.

Un autre pas important fut franchi avec la participation de la Turquie à l'organisation de la Conférence islamique, fondée auprès de la mosquée Al Aqsa en 1969. Depuis, la Turquie y a pris part à toutes les réunions, tant au niveau des sommets qu'au niveau des ministres des Affaires étrangères. Malgré les accents religieux de certains objectifs poursuivis par cette organisation, la Turquie qui, en sa qualité de république laïque, avait jusqu'alors décliné toutes les invitations, décida de rejoindre ce mouvement, estimant que cela contribuerait aussi au développement de la coopération bilatérale avec les pays musulmans.

Après 1973, la hausse du coût des importations et la politique inflationniste pratiquée par les gouvernements successifs entraînaient une pénurie de devises qui se manifesta à partir de 1975. C'est ainsi que l'attitude assez prudente de la Turquie en matière d'endettement extérieur changea en 1975. A cause de la nécessité de remédier immédiatement à cette nouvelle pénurie de devises, la Turquie s'engagea alors dans un processus d'endettement sans précédent, cherchant d'une part des crédits à court terme, tout en essayant d'obtenir le report du remboursement des crédits à court terme.

Cette situation catastrophique contraignit les gouvernements turcs à rechercher de nouveaux marchés dans les pays arabes. Jusqu'en 1981 la Turquie vendait exclusivement ce que les pays occidentaux souhaitaient; de ce fait, les efforts qu'elle fit pour diversifier ses exportations restèrent évidemment lettre morte. En 1981, grâce à sa percée vers les pays musulmans, le taux de ses exportations vers ces pays monta à 34,1 pc du total des exportations (contre 16,3 pc en 1980).

Les exportateurs turcs prétendent que c'est par le simple jeu de la concurrence avec les grandes sociétés occidentales qu'ils réussirent à pénétrer ces marchés. D'autres sont d'avis que la forte hausse des exportations était due à la guerre Iran-Irak, et qu'un reflux se manifesterait dès la fin des hostilités, mais le gouvernement turc et les exportateurs se consolent à l'idée que ces deux pays devront s'engager, sitôt la guerre finie, dans de vastes travaux de reconstruction de l'infrastructure, et qu'il leur faudra en outre augmenter leurs importations de biens de consommation.

Pour ce qui est des autres pays musulmans, le Sommet islamique tenu à Casablanca (Maroc) au début de 1984, donna de grands espoirs aux dirigeants de Turquie. A cette réunion, le général Evren fut élu vice-président de la session et, plus tard, président de la Commission permanente de coopération économique de l'Organisation de la Conférence islamique. Les perspectives devinrent encore plus prometteuses après la visite du général Evren en Arabie saoudite en février 1984 et à la suite d'une série de réunions islamiques tenues en Turquie.

On constate effectivement un accroissement spectaculaire des exportations vers quatre pays producteurs de pétrole —Iran, Irak, Arabie saoudite et Libye— qui ont absorbé plus de la moitié de l'accroissement des exportations turques de ces sept dernières années. De ce fait, leur part dans le total des exportations a plus que quadruplé passant de 7 pc en 1978 à 31 pc en 1984.

L'éventail des produits exportés vers ces pays est assez large. C'est ainsi, par exemple, qu'au cours des sept années antérieures à 1984, les trois cinquièmes environ de l'accroissement des exportations à destination de l'Arabie saoudite étaient constitués de bétail et de viande. Dans le cas de l'Irak, la part de l'accroissement due au textile, au fer et à l'acier dépasse largement les deux cinquièmes, la part de l'orge, de la viande et du sucre intervient pour un cinquième, le reste étant constitué d'autres produits manufacturés.

Quant aux ventes à l'Irak, la part du ciment dans l'accroissement était environ d'un cinquième, celle des produits agricoles et du bétail un cinquième également, le reste étant constitué de produits manufacturés.

Outre ces quatre principaux pays musulmans, les exportations vers les autres pays du monde islamique, en particulier le Koweït et l'Égypte, ont-elles aussi accusé une tendance ascendante, quoique moins spectaculaire. Dans le même temps, la part des marchés traditionnels, situés dans la Communauté économique européenne, déclinait de 43 pc en 1980 à 39 pc en 1984. En revanche, la part des pays musulmans atteignait 40 pc en 1984, contre 22,5 pc en 1980.

Par ailleurs, la part des pays musulmans dans les demandes d'investissement de capitaux étrangers est assez élevée. Pour le nombre de demandes, la RFA arrive en tête avec 29. Cependant, le total des investissements envisagés par ces sociétés reste très bas: à peine 6 millions \$. En valeur, les Syriens occupent la première place. 14 entreprises syriennes, au total, ont été autorisées à investir un total de 201,9 millions \$.

Toutefois, l'essentiel de ce montant — 200 millions \$ — représente un seul investissement qu'envisage de réaliser un homme d'affaires syrien établi en Arabie saoudite.

Un autre domaine qui intéresse les Arabes fortunés, c'est l'achat de biens immobiliers en Turquie, soit pour y construire des usines, soit pour acquérir des sites touristiques. C'est surtout l'achat par des cheiks du pétrole arabes de certains terrains de grande valeur situés le long du Bosphore, qui a provoqué de vives réactions dans l'opinion publique turque.

En ce qui concerne les crédits étrangers, un crédit étrangers, un crédit de 400 millions \$ a été obtenu de l'Arabie saoudite, tandis que des négociations sont toujours en cours avec différentes banques islamiques.

Si l'on en croit certaines informations parues

dans la presse, les entrepreneurs turcs auraient réalisé un chiffre d'affaires deux fois plus élevé que le montant total des investissements en Turquie. Le nombre de contrats étrangers engrangés par des entrepreneurs turcs a atteint 290 totalisant 14.863 millions \$, dont 8.657 millions \$ en Libye et 4.567 millions \$ en Arabie saoudite.

Les contrats dans les autres pays musulmans se répartissent comme suit: 1.031 millions \$ en Irak, 171 millions \$ en Iran, 108 millions \$ en Jordanie, 100 millions \$ au Yémen, 39 millions \$ dans les Emirats Arabes Unis, 37 millions \$ en Algérie, 20 millions \$ au Sénégal, 17 millions \$ au Koweït et 16 millions \$ en Égypte.

Toutefois, selon certaines informations, les contrats de la Turquie à l'étranger traverseraient une période de stagnation due à la baisse des revenus pétroliers des pays du Moyen-Orient et du Maghreb. Les milieux industriels font observer qu'en plus de la baisse des revenus pétroliers, la guerre entre l'Iran et a également affecté la puissance financière des pays producteurs de pétrole, contraints de consacrer à la défense des fonds initialement destinés à des projets de développement.

L'extension des relations économiques avec les pays musulmans a incontestablement apporté un soulagement au régime militaire d'Ankara. La question est maintenant de savoir si celui-ci pourra indéfiniment compter sur la manne que représentent les exportations vers ces pays et les contrats provenant de ces derniers. Ceci dépend dans une large mesure de la politique étrangère de la Turquie.

En dépit des changements intervenus dans les relations diplomatiques avec ces pays et malgré les récentes excuses du premier ministre turc auprès de l'Algérie, la politique étrangère de la Turquie demeure toujours dépendante de celle des USA et de l'OTAN.

## RELATIONS TURCO-SOVIÉTIQUES

Alors que la répression sur les forces démocratiques et de gauche de Turquie se poursuit, le Premier ministre soviétique, M. Nicolai Tikhonov, a effectué une importante visite de deux jours à Ankara, sans précédent depuis dix ans. M. Kossyguine s'était rendu à Ankara en 1975 et M. Ecevit à Moscou en 1978.

D'après *Le Monde* du 28 décembre 1984, cette visite aurait mis un terme au refroidissement que connaissent les relations entre les deux pays depuis le coup d'Etat de 1980. Ces relations avaient souffert du regain de tension entre l'Est et l'Ouest suite à l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Les dirigeants d'Ankara estimaient en outre que l'Union Soviétique avait joué un rôle dans la recrudescence du terrorisme et des menées séparatistes en Turquie avant l'intervention militaire.

Les deux pays ont signé le 26 décembre deux importants accords économiques ainsi qu'un protocole d'échanges culturels. L'accord commercial couvre la période 1986-1990. Il prévoit notamment l'achat de la Turquie en gaz naturel soviétique à partir de 1987, les livraisons devant être payées en nature, ce qui ouvre le marché soviétique aux produits turcs.

Cet accord doit porter le volume des échanges à 6 milliards \$ en 1990 contre 320 millions en 1983.

M. Tikhonov a été reçu par le général Evren, auquel il a transmis une invitation à Moscou du chef de l'Etat soviétique, M. Tchernenko. Il a déclaré qu'"en dépit de la différence de leurs systèmes économiques

durables" que les "changements conjoncturels ne sauraient influencer."

Durant les entretiens officiels, le dirigeant soviétique aurait délibérément omis de faire la moindre allusion au contentieux turco-grec en Mer Egée, témoignant ainsi du désir de Moscou d'avoir des "relations équilibrées" avec ces deux pays. Sur Chypre, les Soviétiques auraient indiqué qu'ils soutiennent les efforts du secrétaire général des Nations-Unies en vue de relancer les négociations intercommunautaires. On remarque du côté turc que Moscou ne se fait plus le champion d'une conférence internationale sur Chypre.

L'Union soviétique a, d'autre part, fait savoir elle reste hostile à tous les actes de terrorisme international, comme ceux "qui ont pour but d'attenter à l'intégrité territoriale de la Turquie".

D'après *Le Monde*, cette formulation est habile mais quelque peu décevante pour Ankara. Les turcs auraient sûrement souhaité que Moscou condamne plus nettement, entre autres, le "terrorisme arménien" ainsi que les déclarations de certains dirigeants politiques et religieux de l'Arménie soviétique.

## LOBBY TURC AU PARLEMENT EUROPEEN

Selon la presse turque, les "amis" de la junte turque au Parlement européen auraient entrepris la création au sein de cette institution d'un "lobby" en faveur du régime d'Ankara.

./.

Le député allemand Gerd Ludwig Lemmer (CDU) a annoncé aux correspondants des journaux turcs qu'une cinquantaine de parlementaires européens se réuniraient le 13 février 1985 à Strasbourg pour fixer les modalités de travail de ce "lobby" en vue de contre-carrer les efforts des oppoants au régime turc au sein du Parlement européen et de constituer une majorité solidaire avec Ankara. Il a déclaré qu'à cause de l'indiscipline des sympathisants du régime turc, certains députés de gauche avaient réussi plusieurs fois à faire adopter des projets de résolution contre le régime turc.

D'après lui, la première réunion de ce "lobby" se déroulerait en présence de députés turcs.

Parmi les initiateurs de ce "lobby" figurent également des députés sociaux-chrétiens, conservateurs, libéraux ou d'extrême-droite tels que Vedekint, Habsbourg, Taylor, Scott-Hopkins, D'Ormesson, De la Malaine, Luc Beyer, Lalos.

D'autre part, au cours de la réunion de janvier du Parlement européen, M. Giulio Andreotti, nouveau Président en exercice du Conseil des ministres durant le semestre de la Présidence italienne, a été interrogé à Strasbourg dans le cadre de l'heure des questions au Conseil sur l'aide financière à la Turquie.

Dans sa question orale, le député socialiste Tongue demandait: "Selon certaines rumeurs, le Conseil aurait l'intention d'octroyer à nouveau une aide financière à la Turquie, dans le cadre du fonds d'aide spéciale. Le Conseil peut-il donner l'assurance au Parlement qu'il ne prendra aucune mesure visant à octroyer à nouveau une aide aussi longtemps que l'Assemblée n'aura pas pris position sur la situation politique en Turquie?"

D'autre part, le député socialiste posait la question suivante: "Est-il exact que la plupart des délégations (à la réunion des ministres du 11 septembre dernier à Dublin) soient à présent d'avis qu'une certaine amélioration est apparue dans la situation en Turquie et que, en guise de premier pas sur la voie de la normalisation des rapports avec la Turquie, il conviendrait de charger la Commission de mettre à jour le dossier technique du projet de financement (TEK)?"

La réponse de Monsieur Andreotti a été la suivante:

"Le Conseil suit l'évolution de la situation en Turquie. Il est exact que les Ministres des 10 ont débattu à Dublin de la situation en Turquie. Un échange de vue a eu lieu au Conseil sur la reprise du programme de la coopération financière dans le cadre de l'aide spéciale décidée en 1980 (dans lequel s'inscrit le projet TEK). Mais la discussion se poursuit et le Conseil n'a encore pris aucune décision à ce stade.

"Il ne faut pas dire qu'on ne doit pas faire de pas en avant d'ici le 30 juin dans une situation de dictature... ou de semi-dictature... ou de "queue de dictature".

"La Turquie a légèrement évolué, la situation actuelle est un peu plus favorable."

Sur ce, le député communiste Chambeiron saisit la balle au bond:

"L'évolution de la situation est-elle réellement

favorable? Cinq démocrates turcs viennent d'être condamnés à mort par la Cour militaire.

"Le Conseil entend-il respecter la décision du Parlement européen dans le cadre de la procédure budgétaire pour supprimer les crédits lors de la préparation du nouveau budget après le rejet par le P.E.?"

"Question précise à laquelle Monsieur Andreotti n'as pas répondu, profitant de l'intervention de deux députés de droite qui ont tenté de faire un parallèle avec les pays ACP qui ne respectent pas les droits.

#### POUR LES FEMMES DE TURQUIE

21 femmes françaises appellent les femmes de la région parisienne à une "garde démocratique pour les femmes de Turquie" qui a eu lieu le 9 janvier à l'angle des rue de Lamballe, d'Ankara et du quai Kennedy. Ces femmes d'horizons divers, travailleuses, artistes, dirigeantes d'association disaient dans leur appel:

"Nous dénonçons la sauvage répression qui frappe les femmes de Turquie. Nous dénonçons les dizaines de milliers d'arrestations dont elles sont victimes. Des jeunes femmes sont condamnées à la réclusion à perpétuité. D'autres à des dizaines d'années de prison. Les prisonnières subissent les atroces sévices que leur réservent les bourreaux du général Evren. La vie de milliers de femmes est menacée.

"Toutes sont accusées d'un seul crime: elle n'acceptent pas la persécution et la misère. Elles n'acceptent pas que 131 enfants sur 1.000 meurent en bas âge dans leur pays.

"Comme les 100.000 autres prisonniers politiques elles n'acceptent pas la dictature féroce qui règne sur la Turquie. A présent, chaque jour nous apprend une nouvelle condamnation à mort.

"Il faut aider les peuples de Turquie.

"Ensemble, agissons pour briser le mur du silence sur la répression en Turquie. Pour arrêter la scandaleuse désinformation. Pour faire connaître le terrible sort des femmes de Turquie."

#### MISSION DU PEN CLUB EN TURQUIE

Compte tenu de la censure et des persécutions dont des journalistes et écrivains continuent à être victimes en Turquie, le PEN Club qui regroupe des écrivains de plusieurs pays, a décidé d'envoyer une mission en Turquie pour vérifier sur place dans quelle mesure la liberté de presse et d'opinion est respectée.

Le célèbre auteur dramatique américain Arthur Miller et l'auteur dramatique anglais Harold Pinter s'entreprendront, au cours de leur visite des 17-21 mars 1985, avec des écrivains, artistes, journalistes et académiciens turcs.

D'autre part, la section suédoise du PEN Club a désigné, dans son rapport annuel, l'Union soviétique et la Turquie comme les deux pays européens où le nombre de journalistes enfermés ou soumis à un traitement psychiatrique à cause de leurs opinions, est le plus élevé.

---

#### TERREUR D'ETAT

---

#### 22 CONDAMNATIONS A MORT

Vingt-deux militants kurdes ont été condamnés à mort le 19 février 1985 à Diyarbakir au terme d'un des plus grands procès de masse ouvert par la justice

militaire depuis le coup d'Etat de septembre 1980, alors qu'un autre procès de masse s'ouvrirait dans la même ville contre 84 militants kurdes dont trente risquent la peine de mort.

624 membres du groupe de Mardin (province

frontalière avec la Syrie) du Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK) comparaissent dans le procès qui a pris fin avec la condamnation de 301 autres militants à des peines de prison. Ils étaient accusés de "tentative d'établissement d'un Etat indépendant marxiste-léniniste sur une partie du territoire de la République de Turquie" 251 ont été acquittés, quatre sont morts depuis l'ouverture du procès; le cas de 33 autres a été séparé tandis que le tribunal militaire s'est déclaré incompétent pour treize autres.

25 ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. 26 autres, qui avaient été condamnés à la même peine, ont vu celle-ci commuée en détention de 10 à 24 ans, en raison de leur jeune âge. Deux ont été condamnés à 36 ans de prison, vingt-six à 24 ans, septante à des peines de dix à 24 ans et 152 à des peines de 3 à 10 ans.

Les 84 militants kurdes qui ont comparu le 21 janvier 1985 devant le tribunal militaire à Diyarbakır avaient été arrêtés au cours de l'opération de ratissage déclenchée par l'Armée turque au Kurdistan contre les combattants kurdes et contre la population qui apporte son soutien à ses fils engagés dans la lutte de résistance.

Au cours des affrontements entre l'armée turque et les peshmergas (militants) kurdes, 24 soldats ont été tués (selon les chiffres officiels) et 12 résistants abattus.

Le 15 août 1984, après quatre ans d'inactivité consécutive au coup d'Etat militaire, les militants des organisations kurdes PKK, Rızgari et Kawa avaient lancé leurs premières attaques contre les villes de Eruh et Sömdinli, dans les provinces extrême-orientales de Siirt et Hakkari.

Le général Kenan Evren avait qualifié ce regain d'activisme de "complot à l'instigation de pouvoirs étrangers visant à diviser la Turquie".

La guérilla des militants kurdes, qui entendaient démontrer qu'ils n'avaient pas été anéantis, s'est poursuivie jusqu'à la mi-décembre.

En octobre, l'armée turque avait envisagé d'étendre son "opération Soleil" au-delà des frontières, en Iran et en Irak, où les peshmergas trouvent refuge dans des camps des Partis démocratiques du Kurdistan. Ankara avait pour cela obtenu le feu vert de Bagdad; mais la très ferme opposition de l'Iran lui a fait renoncer à ce projet.

## NOUVEAUX PROCES ET ARRESTATIONS

Le 24 janvier, à Ankara, le procureur militaire a entamé une nouvelle procédure judiciaire contre 5 militants du mouvement de gauche, THKP/C. Chacun risque une peine de prison de 10 ans.

Le même jour, à Istanbul, dix femmes ont été traduites devant le tribunal de la Sûreté de l'Etat, pour avoir protesté le 19 mai 1984 contre les conditions inhumaines dans les prisons militaires.

3.1, à Istanbul, 7 membres d'une petite communauté soufie (secte musulmane) ont été arrêtés par les militaires. Ils appartenaient à une confrérie (le Kadiriye), plus ancienne encore que celle des doviches. Ils sont accusés de ne pas respecter le caractère laïque de l'Etat.

5.1, à Istanbul, trois militants de Dev-Yol ont été arrêtés.

12.1, 82 dirigeants de différents niveaux de l'institution d'électricité de l'Etat (TEK) ont été arrêtés à Ankara et accusés d'avoir engagé des employés appartenant aux mouvements de gauche.

16.1, à Ankara, les forces de la sécurité ont arrêté 34 personnes pour avoir milité dans le PKK

20.1, à Ankara, 20 membres présumés de Dev-

Yol dont un assistant d'université, un avocat et un ingénieur, ont été arrêtés.

22.1, les forces de sécurité ont arrêté à Izmir 14 personnes accusées d'avoir tenté de réorganiser un parti marxiste-léniniste.

23.1, à Istanbul, un militant de gauche et un policier sont tombés morts au cours d'une échauffourée qui a eu lieu alors que le militant était amené au tribunal militaire.

28.1, vingt-trois jeunes ont été arrêtés à Istanbul pour avoir tenté de s'organiser dans l'université.

## AUTRES CONDAMNATIONS EN UN MOIS

1.1, à Erzincan, un militant de gauche condamné à la peine capitale, deux à la prison à perpétuité et 14 autres à des peines allant jusqu'à 32 ans de prison.

5.1, à Malatya, trois militants de gauche condamnés à la prison à vie, 7 autres à des peines allant jusqu'à 8 ans.

12.1, à Diyarbakır, trois militants de l'organisation kurde Kawa condamnés à la peine capitale, un à la prison à vie et 148 autres à des peines de prison allant jusqu'à 24 ans.

17.1, à Erzurum, un militant de gauche à la peine capitale, un à 25 ans de prison et quatre autres à 10 ans.

25.1, à Istanbul, 25 membres du Parti communiste du Travail de Turquie (TKEP) condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans.

30.1, à Elazığ, trois militants de Dev-Yol sont condamnés à la peine capitale, cinq à la prison à perpétuité et 24 autres à des peines allant jusqu'à 12 ans.

31.1, à Erzurum, 6 membres de Dev-Yol à la prison à perpétuité et 22 autres à différentes peines de prison.

## UN TEMOIN TORTIONNAIRE

Un témoin dans le procès des sept activistes rême-droite de la brigade des justiciers turcs (TIT) a déclaré le 16 janvier 1985 devant le tribunal militaire qu'il "avait aidé la police à torturer" un des accusés. Salahattin Zorlu, par ailleurs condamné à 26 ans de prison pour meurtre, a raconté comment il avait aidé la police à obtenir les aveux d'un des accusés, Turgay Tas. "Turgay ne voulait pas parler. Avec les officiers de police, nous l'avons suspendu par les bras au plafond. J'ai noué les cordes. Après un moment, il a avoué", a-t-il dit.

## 18 ECRIVAINS ACQUITTES

Le procès politique contre les 18 dirigeants de l'Union des Ecrivains de Turquie (TYS) s'est soldé par l'acquiescement de tous les accusés. Le procès avait été ouvert le 5 janvier 1983 et le procureur militaire avait accusé le président de la YYS, Aziz Nesin et les autres écrivains célèbres de la Turquie d'avoir transformé cette Union en une organisation clandestine à cause de ses relations avec les autres organisations progressistes.

Le 21 janvier 1985, le tribunal militaire a annoncé que les accusations du procureur militaire étaient sans fondement. Dans le même jugement, le tribunal s'est déclaré non-compétent pour prendre une décision en ce qui concerne la demande d'interdiction de la YYS.

## PROCES DU COMITE DE LA PAIX

Aziz Nesin, le président de la YYS et l'humoriste le plus connu de Turquie, a refusé pendant son interrogatoire du 22 janvier 1985 au cours du procès contre le deuxième groupe des membres du Comité turc de la Paix, l'accusation d'avoir fait la propagande de l'Union soviétique, et a ajouté: "Etant un écrivain

conscient, je ne fais jamais la propagande d'un Etat, ni de l'Union Soviétique, ni des Etats-Unis, ni même de l'Etat turc... Une telle accusation contre un écrivain comme moi n'est qu'un acte humiliant".

De plus, Aziz Nesin a déclaré qu'il n'hésitera pas de remettre sur pied un nouveau comité de la Paix pour défendre la cause de la Paix en Turquie dès que les lois le permettent.

## MESURES DISCIPLINAIRES

Le Conseil Supérieur de l'Enseignement (YOK) a adopté une nouvelle réglementation de la discipline à appliquer dans les universités et institutions d'enseignement supérieur, selon laquelle;

- Tous les enseignants et étudiants, qui mènent des activités politiques, distribuent des tracts politiques et posent sur les murs des écoles des affiches politiques, seront éloignés pour une durée allant d'une semaine jusqu'à un mois. La mesure d'éloignement pourra être étendue jusqu'à 2 semestres pour toutes activités considérées comme "séparatistes".

- Tous ceux qui organisent des actions politiques "nuisibles" à l'ordre intérieur de l'école pourront être expulsés de façon définitive.

Ladite nouvelle réglementation stipule aussi la tenue des fichiers individuels comprenant tous les renseignements concernant le comportement de tous les enseignants et étudiants.

D'autre part, le Ministère de l'Education Nationale a publié une nouvelle circulaire interdisant à tous les enseignants et étudiants des écoles secondaires de donner des renseignements ou faire des déclarations aux journaux, radios et télévisions sans avoir la permission de ce premier. Un enseignant qui ne respecte pas cette interdiction pourra être privé de la promotion professionnelle pour une durée allant d'un an jusqu'à trois ans.

## UNE SOCIÉTÉ "NON GRATA"

Comme nous l'avons signalé dans le numéro précédent, des centaines de professeurs d'université ainsi que des milliers d'intellectuels ont été licenciés de leurs postes depuis le coup d'Etat de 1980 et la plupart des victimes de cette pratique répressive se trouvent dans les conditions pénibles. A cause de l'intimidation exercée par les militaires, les entreprises privées n'osent pas les engager dans leur service.

Pour remédier cette situation, un groupe d'intellectuels ont tenté de constituer une société anonyme en vue de mettre sur pied un série d'activités culturelles.

Alors que le gouvernement ultra-libéral d'Ozal attribue toutes les facilités aux hommes d'affaire et encourage toute sorte d'entreprise privée en forme de société commerciale, cette initiative des intellectuels s'est heurtée au refus du Ministère du commerce du même gouvernement. Le ministère affirme, dans sa réponse aux fondateurs, que cette initiative ne conformait pas aux exigences de l'article 271 du Code de commerce turc.

Parmi les 150 fondateurs de la société "non grata" nommée "Ekin A.S.", figure aussi le nom de Aziz Nesin, le président de l'Union des écrivains turcs (TYS) et l'humoriste le plus célèbre de Turquie.

## EPREUVE D'ISMAIL BESIKCI

L'état de santé de Ismail Besikçi, sociologue turc renommé qui a été condamné pour avoir défendu les droits du peuple kurde en Turquie, s'est détérioré. Il avait été relâché en août 1981, mais deux mois plus tard il fut à nouveau arrêté à cause d'une lettre qu'il avait fait parvenir en août 1980 à l'Association des Ecrivains suisses; après sa sortie de prison, une copie de cette lettre avait été trouvée dans la prison d'Istanbul où il avait été détenu. Par cette lettre, dans laquelle il

il avait enfreint l'article 140 du Code Pénal turc. Il fut alors condamné à 10 ans de prison plus 5 ans de déportation pour avoir mené des activités "portant atteinte à la réputation et aux intérêts de l'Etat". Depuis, une autre peine de prison —moins lourde— s'y est ajoutée. Il a été "adopté" par Amnesty International il y a quelques années déjà. Il était détenu à la prison de Canakkale, où on lui permettait de lire et écrire, mais depuis peu, d'après le quotidien hollandais *NRC Handelsblad* du 26 février 1985, il est détenu à Gaziantep (est de la Turquie), dans une prison dont le régime carcéral est basé sur l'isolement des détenus.

## 21 ENSEIGNANTS CONDAMNÉS

Le tribunal militaire d'Istanbul a condamné 21 enseignants, le 17 janvier 1985, à deux mois de prison et à la privation d'enseigner pour une durée de 2 mois en plus pour avoir participé à une manifestation en 1979.

## AGRESSION DES LOUPS GRIS

Les Loups gris (chemises brunes turques) ont repris leurs agressions contre les ressortissants turcs progressistes en Europe. Le 7 janvier 1985, à Hannover, vers 23 heures, un travailleur turc, Zeki Sonracı, a été agressé par huit activistes du mouvement d'extrême-droite turc et blessé grièvement. Peu avant, ces huit personnes avaient distribué des tracts publiés par la "Türk-Federasyon" (la Fédération européenne des organisations d'extrême-droite turques) dont le siège est à Francfort, RFA. Sonracı avait refusé d'accepter ce tract.

La victime habitait depuis 13 ans en République fédérale allemande et était actif dans le syndicat allemand IG Metall et à la Maison du Peuple turque.

D'autre part, le 12 janvier 1985, à Munich, 24 associations turques et allemandes ont organisé une manifestation de protestation contre la réunion annoncée pour le lendemain dans la Salle Schwabingbrau à l'initiative des Loups gris. Ces associations ont adressé une lettre au maire de Munich, G. Kronawitter (SPD) réclamant l'interdiction de la réunion des Loups gris. Cette lettre signalait également que Munich devenait de plus en plus un centre du trafic de drogue et d'armes des Loups Gris.

## ACTES RACISTES EN EUROPE

6.1, à Roosendal, Hollande, un lieu de rencontre de travailleurs immigrés turcs a été incendié par un groupe raciste qui y a jeté un cocktail molotov.

9.1, à Maasluis, Hollande, un café turc a été incendié par des inconnus.

17.1, à Strasbourg, France, un café fréquenté par des ressortissants turcs a été mitraillé par cinq français; deux travailleurs turcs, Turhan Yılmaz et Vehbi Bayburtlu, ont été grièvement blessés et hospitalisés.

21.1, à Herten, RFA, un local appartenant à un ressortissant turc a été attaqué par des inconnus et quatre clients ont été blessés. Alors que la police affirme qu'il s'agissait d'un règlement de compte entre Turcs, ces derniers y voient une agression raciste.

22.1, à Francfort, RFA, un groupe néo-nazi, appartenant au Parti de la Liberté allemande (FAP), se sont attaqués à de jeunes immigrés, faisant cinq blessés.

24.1, à Reims, France, un travailleur turc, Hasan Kavak, a été retrouvé assassiné dans la chambre où il habitait.

27.1, à Bochum, RFA, une boutique appartenant à un ressortissant turc et situé à l'Uni Center a été incendié par des inconnus. Les dommages sont estimés à 100 mille DM.

29.1, à Munich, RFA, un travailleur turc, Selahattin Kutlu, a été licencié par l'employeur à la suite

d'une querelle avec le contremaître. L'incident avait été provoqué par ce dernier qui avait qualifié Kutlu de "Cochon turc".

30.1, à Hannover, deux Allemands ont attaqué la boutique du ressortissant turc Mustafa Ezber en y cassant les vitres et en y détruisant les marchandises.

31.1, à Doetinchem (Hollande), un travailleur turc, Cuma Demirtas, âgé de 27 ans, s'est suicidé en se jetant par la fenêtre du 5ème étage, il souffrait de dépression nerveuse.

Le même jour à Wetzlar, RFA, une boutique appartenant à un ressortissant turc, Dervis Demirci, a été incendié par des inconnus.

## NOUVELLES REVELATIONS SUR AGCA

Alors que le juge d'instruction italien Martella accusait les ressortissants bulgares Serguei Antonov, Todor Ayvazov et Jelio Vassilev de complicité dans l'attentat contre le Pape Jean-Paul II, commis le 13 mai 1981 par l'assassin d'extrême-droite Mehmet Ali Agca, le quotidien italien *La Repubblica* annonçait le 18 janvier 1985 que ce dernier avait entretenu des liens avec l'ambassade des Etats-Unis à Rome.

D'après le journaliste Franco Scottoni, la *Repubblica* serait en possession d'une lettre écrite par Agca en prison et adressée en août 1983 à l'attaché militaire auprès de l'Ambassade des Etats-Unis à Rome. La lettre avait été postée dans une boîte aux lettres dans le quartier de Nomentano à Rome.

"Voici deux ans déjà que je fais tout le nécessaire en prenant en considération notre amitié et nos intérêts communs", peut-on lire dans le texte reproduit par *La Repubblica*. L'assassin d'extrême-droite donne même certains conseils à l'Ambassade des Etats-Unis pour mener plus efficacement la campagne de propagande contre les pays socialistes. On sait que pendant l'instruction, Agca s'était efforcé de prouver la "com-

plicité" des ressortissants bulgares dans l'attentat contre le Pape.

Commentant la lettre d'Agca, *La Repubblica* indique qu'en dépit des mesures sévères de surveillance des détenus et malgré l'interdiction d'établir des contacts avec le monde extérieur, Agca avait pu librement envoyer des lettres.

Pour sa part, le journal *Il Messaggero*, qui avait également eu accès à la lettre, conclut qu'Agca avait été étroitement lié à l'attaché militaire des Etats-Unis en Italie, et ce bien avant l'attentat de la Place Saint-Pierre.

Mais le comble de l'histoire, c'est qu'à l'époque de ses premiers "aveux" qui allaient plus tard aboutir à la fameuse "filière bulgare", Agca n'était pas encore détenu à la prison de Rebibbia —désormais célèbre par le tête-à-tête de Agca avec le Pape—, mais à celle de Ascoli Piceno. Or, comme le rappelle le journaliste italien, cette prison avait plusieurs fois reçu la visite de Francesco Pazienza, "lié à la mafia napolitaine et aux agents du SISMI" (service de contre-espionnage), mais en plus Agca y avait souvent été approché par l'aumônier de la prison, don Mariano Santini, qui en 1984 allait être arrêté dans le cadre de la rafle monstre contre la mafia napolitaine.

A Bruxelles, le Secrétariat de l'Association internationale des Juristes démocrates (AIJD) a critiqué l'attitude des organes judiciaires italiens à l'égard de Serguei Antonov, arrêté et accusé à tort de complicité dans l'attentat contre le Pape Jean-Paul II.

D'après l'AIJD, Antonov est victime d'une provocation politique qui a conduit à la violation flagrante de ses droits et libertés. "Les agissements de la justice italienne mettent en doute la présomption d'innocence de l'accusé jusqu'à preuve du contraire, principe établi par la Convention européenne sur la défense des droits de l'homme, figurant aussi dans le Pacte international sur les droits civiques et politiques.

Co-réalisation d'INFO-TURK et le THEATRE A VENIR (France)

## NASREDDIN HODJA A BRUXELLES

Info-Türk, dans le cadre de son programme destiné à faire connaître la culture d'origine de l'immigration en Belgique, a pris une nouvelle initiative et a organisé un spectacle intitulé "Nasreddin Hodja" vers la fin du mois d'avril au Centre Botanique.

Ce spectacle, créé en 1984 par le Théâtre à Venir (Paris), raconte l'histoire d'un sage populaire de Turquie, avec l'utilisation de divers techniques théâtrales notamment des marionnettes à fil, à gaine et des marionnettes d'ombre.

Nasreddin Hodja, né il y a 800 ans en Anatolie, est un personnage populaire avec une grande barbe blanche, la tête couverte d'un grand turban, chevauchant à l'envers un petit âne. Avec ses histoires drôles, mais possédant une profonde sagesse populaire, Nasreddin hodja représente aussi une résistance contre la force brutale et l'oppression. Il utilise avec finesse le sourire et l'ironie.

Les histoires de Nasreddin Hodja ont eu un grand retentissement du Turkestan Oriental à la Hongrie, de la Sibérie méridionale à l'Afrique du Nord. On les retrouve même dans l'œuvre de Rabelais et de La Fontaine.

Isil Kasapoglu monte ce spectacle où durant une heure, un conteur vous narre et vous chante des *tekerlemes*, "histoires sans queue ni tête", et vous fait découvrir dans son coffre magique ce grand sage qu'est Nasreddin Hodja.

C'est un spectacle destiné aux enfants comme aux adultes.

L'adaptation des textes, la conception du décor et la mise en scène sont de Isil Kasapoglu.

Les marionnettes à fil, à gaine et les marionnettes d'ombre sont de Karina Cheres.

L'histoire nous est racontée et chantée par Melih Düzenli et manipulée par Grégoire Callies, Isil Kasapoglu, et Karina Cheres.

Ce spectacle a été monté à Paris, au Théâtre National de Chaillot (1983-84) et dans la salle de Création Dunois (1985).

A Bruxelles:

Le jeudi 25 avril 1985 et le vendredi 25 avril 1985 à 20h30.

Salle de la Rotonde - Le Botanique, Rue Royale 236 - 1030 Bruxelles.

PAF: Adultes 100 frs, enfants 50 frs.